



AUTORISATION DE PRISE DE VUE ET DE DIFFUSION DE L'IMAGE D'UN MINEUR

(à faire remplir et signer par les parents ou responsables légaux)

Nous soussignés :

Nom, Prénom :

Demeurant :

Adresse @mail :

Agissant en qualité de représentants légaux de.....

accordons à l'Usep 92 d'effectuer, à l'occasion de la Semaine Olympique et Paralympique, qui aura lieu du 31 mars au 4 avril 2025 des prises de vue photographiques ou des enregistrements audiovisuels sur lesquels notre enfant pourrait apparaître.

Nous accordons à l'Usep 92 l'autorisation de diffuser les images captées, fixées et enregistrées pour ses supports de communication à des fins de diffusion sur les réseaux sociaux, son site internet ou auprès de ses partenaires.

Nous accordons cette autorisation à titre gracieux et pour un territoire illimité. La présente autorisation est consentie sans limitation de durée.

Nous n'autorisons pas l'exploitation commerciale. Toute autre exploitation que celle indiquée dans la présente donnera lieu à nouvelle autorisation.

Nous n'autorisons pas l'Usep 92 à céder les clichés représentant notre enfant à un tiers.

Ces dispositions sont portées à notre connaissance, dans le cadre de l'application de la législation relative au respect du droit à l'image et au respect de la vie privée.

Fait à

Le

Signature des représentants légaux

USEP 92

24, bd de la Seine

92000 Nanterre

Tél : 01 46 69 90 01

www.usep92.org

@usephautsdeseine

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

SIRET N° 420 857 278 000 14 – Code APE 9312Z

Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré

Fédération sportive scolaire de

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire